

dre les Congrégations qui lui déplairaient, il n'aurait plus qu'à s'adresser aux tribunaux. C'est là, au point de vue religieux, le côté très grave de cette affaire. Aussi, les condamnés ont ils tout de suite interjeté appel de cet arrêt. Nous voulons encore espérer que les juges d'appel ne tireront pas d'une illibérale querelle politique les conséquences qu'en ont tirées les juges de première instance.

En tout cas, il est indiscutable que le cabinet Waldeck-Rousseau est décidé à entreprendre un nouveau kulturkampf. La dépêche suivante qui vient d'arriver de Paris ne fait que confirmer l'opinion que tous les observateurs se sont faite depuis longtemps :

Paris, 12 février.—A la chambre des députés aujourd'hui, le premier ministre, M. Waldeck-Rousseau, a présenté un projet de loi modifiant les peines édictées par l'article 204 du code pénal aux dignitaires de l'Eglise qui critiquent publiquement les autorités publiques.

D'après l'article 204, tel qu'il est aujourd'hui, si un évêque critique ou blâme le gouvernement dans une lettre pastorale, il peut être banni de France. Cette peine était si sévère qu'on ne l'appliquait jamais. Le nouveau projet de loi porte l'emprisonnement, variant de quinze jours à deux ans, pour les délits généraux, même si ces critiques n'ont pas le caractère pastoral, et la détention en cas de provocation directe, de désobéissance aux lois ou de révolte armée.

Une telle loi permettra au gouvernement de punir ses critiques ecclésiastiques sans demander le bannissement. A la demande du gouvernement le projet de loi a été renvoyé à une commission.

Ainsi donc, le "Culturkampf", qui semble imminent en France depuis la poursuite des pères Assomptionnistes, a fait un nouveau pas en avant. Les ministres se sont décidés à présenter ce projet de loi à la suite d'une interpellation annoncée par M. Rouanet, député socialiste, au sujet des lettres de sympathie adressées au supérieur des Assomptionnistes par des archevêques et des évêques. Ces lettres ont motivé la suspension du traitement de six archevêques et évêques, ce qui donne lieu à de nouvelles lettres, notamment une de Mgr Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix, appelant le président du conseil un menteur impudent et un voleur.

Bismarck était plus fort que Waldeck-Rousseau, et il s'est brisé la tête sur le roc catholique. Nous ne craignons rien. Au moment où le kulturkampf allemand battait son plein, une caricature fut publiée montrant Bismarck tirant de toute sa force sur l'extrémité d'une corde fixée au clocher d'une vieille cathédrale.—Que fais-tu là ? demandait au chancelier de fer Satan, qui rôdait dans la région.—Tu le vois bien. Je veux renverser l'Eglise.—Tu travailles en vain, ripostait Satan. Il y a dix-huit cents ans que j'y essaye sans réussir, et je suis plus fin que toi.

M. Waldeck-Rousseau pourrait méditer le dessin et sa légende.